

La démocratie vivante, UN PROJET CITOYEN DE 6^{ème} République :

Vote obligatoire et inscription automatique sur la liste électorale du lieu d'habitation.

Votes blancs représentés dans les sondages et résultats et par des élus tirés au sort au prorata des suffrages blancs.

SCRUTIN ÉLECTORAL PROPORTIONNEL PARITAIRE À CORRECTIF MAJORITAIRE

Assemblée Nationale paritaire femmes-hommes. **Proportionnelle intégrale pour 80% des sièges**, prime au gagnant de 20% garantissant une majorité. **Non cumul**, deux mandats successifs maximum, 300 députés, suppression du Sénat et du Conseil Économique et Social remplacés par la CONVENTION CITOYENNE NATIONALE. Démocratie vivante représentative et citoyenne respectant les corps intermédiaires et les contre pouvoirs et refus de la république référendaire.

CONVENTIONS CITOYENNES : Assemblées de citoyens tirés au sort doublant les assemblées d'élus - communes, régions, nation, Europe - et étudiant les dossiers en deuxième lecture. Conventions Citoyennes préparant également un projet de constitution pour la 6^{ème} République.

Régions intégrant les départements en tant que circonscriptions et suppression des 90 Conseils Départementaux.

Justice indépendante du gouvernement, ministre validé par les 3/5 de l'Assemblée.

Dans ce contrat le président élu en mai doit soumettre au référendum, dernier référendum si possible, dès son élection, **le SCRUTIN ÉLECTORAL PROPORTIONNEL PARITAIRE À CORRECTIF MAJORITAIRE pour une Assemblée Nationale paritaire** femmes-hommes afin que les législatives à suivre soient convoquées sur ces modalités nouvelles.

Ce point est le plus important. Le scrutin actuel est inique et droitier. La proportionnelle intégrale n'est, dans notre situation politique, pas une proposition viable dans notre pays qui a connu l'instabilité de la 4^{ème} République et n'est guère préparé aux majorités de compromis. Nous ne pouvons prendre le risque de l'instabilité à l'italienne ou à l'espagnole.

Notez l'importance de souligner le **caractère féministe de la proposition tout au long de la campagne**. Il ne s'agit pas de « parler » de la parité, il s'agit de **partager le pouvoir entre femmes et hommes à l'Assemblée Nationale par la représentation paritaire**. Plaçons la campagne sous cet angle féministe car les candidats sont des hommes et nous avons en face la Le Pen comme seule femme !

Pour une Assemblée Nationale paritaire femmes-hommes.

Pour le SCRUTIN MIXTE

PROPORTIONNEL PARITAIRE À CORRECTIF MAJORITAIRE

Le scrutin majoritaire actuel, la proportionnelle intégrale ou le tirage au sort intégral de tous les élus constituent des modes extrêmes non démocratiques.

Ne pas faire l'économie de questions préalables à une réflexion et à une proposition politiques conséquentes et à des propositions-programme dans le cadre de l'émergence d'une sixième République.

La proposition des ESPRITS LIBRES c'est 80% d'élus à la proportionnelle intégrale et 20% de prime à la liste arrivée en tête au second tour de scrutin.

Premier tour 50% des sièges distribués à la proportionnelle intégrale.

Second tour après fusion possible des listes : 30% à la proportionnelle intégrale entre toutes les listes recomposées et 20% en sus de prime à la liste arrivée en tête.

La démocratie avance sur DEUX JAMBES, elle a deux exigences:

1 - REPRÉSENTER AU MAXIMUM LES MINORITÉS, COURANTS ET SENSIBILITÉS

2 - DÉGAGER ET GARANTIR UNE MAJORITÉ pour la gouvernabilité et la stabilité.

Cela implique un système mixte incluant une large part de proportionnelle, la plus intégrale possible, et incluant une prime au gagnant garantissant une majorité viable.

Les minorités fortement représentées, la parité atteinte et la majorité garantie.

Le correctif majoritaire, prime à la liste gagnante, doit se faire à l'issue du second tour seulement.

ANNEXE 1

CRITIQUE DU SCRUTIN MAJORITAIRE et de LA PROPORTIONNELLE INTÉGRALE

CRITIQUE DU SCRUTIN MAJORITAIRE

Il garantit la majorité mais au prix de la disparition de la démocratie et à l'avantage de l'uniformité, de la pensée unique, de la disparition des minorités « non consentantes » et du féodalisme bipartisan. Scrutins majoritaire et proportionnel intégral, ne sont que deux dangereux extrêmes d'une multitude de scrutins mixtes possibles. On ne peut réduire une palette de couleurs en dégradé à ses deux couleurs extrêmes.

Le choix citoyen consiste à choisir et à doser la mixité majoritaire-proportionnelle dans un double souci : Comment garantir une majorité et une stabilité gouvernementales ? Comment représenter au mieux les minorités sans mettre en cause le fait majoritaire ? Ces deux curseurs activés le système mixte proposé ici est, l'un des possibles, au plus près de ces objectifs et préoccupations démocratiques.

Contestons l'appartenance des partisans de la proportionnelle et des partisans du majoritaire, même mâtiné d'une « dose » homéopathique de proportionnelle, à un projet citoyen de 6ème République dans la mesure où ils nient un pan essentiel de la démocratie : nécessité d'une majorité ou représentation des minorités !

Dire qu'une 6ème République suivra la 5ème est une nécessité mais aussi une confortable vérité historique, une banalité évidente et une lapalissade, qui inéluctablement s'imposera un jour. Cela ne suffit pas à avoir raison ou à constituer un camp. Le F.N. préconise une 6ème République mais cela ne nous concerne pas pour autant. Prenons en compte les contenus citoyens des propositions constitutionnelles.

Une fausse bonne idée de Gribouille-Montebourg-C6R consiste à se défausser en concédant une Assemblée élue au scrutin majoritaire « chambre majoritaire » et un Sénat à la proportionnelle « chambre d'opinion » ! Nous serions là dans une 5ème bis car notre assemblée serait la même qu'aujourd'hui !

L'Assemblée Nationale est LE lieu du débat démocratique et de la décision législative. Toutes les forces doivent être représentées ! L'Assemblée représente les citoyens dans toutes les composantes et nuances et incarne le pouvoir de légiférer. Elle concède le pouvoir de gouverner à la plus forte minorité. Livrer cette Assemblée aux seuls partis « majoritaires » en supprimant le débat et les minorités est misérable. Le vrai débat serait relégué au Sénat devenant sorte d'Assemblée bis passionnante mais impuissante ! Que le Sénat soit remplacé par une CONVENTION CITOYENNE entièrement tirée au sort mais que l'Assemblée soit aussi la plus proportionnelle acceptable c'est à dire proportionnelle autant que le fait majoritaire n'est pas en cause.

CRITIQUE DE LA PROPORTIONNELLE INTÉGRALE :

Comme l'enfer est pavé de bonnes intentions, sur le papier la proportionnelle intégrale semble la proposition la plus démocratique. Miroir aux alouettes, attrape-nigauds. La revendication de proportionnelle intégrale à toutes les élections risque de rendre ingouvernable les institutions. C'est précisément de cette instabilité qu'est née la Vème République sur les lambeaux de la IVème. Le fascisme y fait régulièrement son nid. On comprend bien l'intérêt pour l'extrême droite FN de rendre le pays ingouvernable jusqu'à ce qu'un État fort vienne y mettre bon ordre nouveau. Dans un même ordre d'idée le PC s'inscrit dans cette démarche. Les Verts eux y viennent par immaturité, démocratisation primaire. Pour eux les élus deviennent des bisounours qui vont former à chaque fois des majorités d'idées. Ils n'envisagent pas les tempêtes et les crises et ne retiennent pas les leçons de l'Histoire. Il convient de revendiquer la proportionnelle paritaire la plus intégrale et la plus forte possible, mais avec correctif majoritaire, c'est à dire prime au gagnant garantissant une majorité.

ANNEXE 2

VOTE OBLIGATOIRE et VOTES BLANCS REPRÉSENTÉS

VOTE OBLIGATOIRE, INCITATION FISCALE AU VOTE

Inscription automatique sur les listes électorales du lieu d'habitation.

- L'incitation fiscale au vote : « **vote obligatoire** ». Différence de 50€ sur le R.C. entre votants et abstentionnistes

Il ne s'agit pas carrément d'un « vote obligatoire » mais d'un « devoir civique citoyen » et d'une incitation fiscale au vote ou plus exactement d'une pénalité fiscale pour l'abstention. Dans le cadre d'un revenu citoyen, il serait logique qu'une retenue fiscale soit opérée sur les abstentionnistes. Incitation civique et fiscale au vote. À noter, mesure d'accompagnement dans le cadre de l'émergence d'une 6ème République, une instruction civique sous la forme d'un trimestre scolaire afin de former au métier de citoyen.

VOTES BLANCS REPRÉSENTÉS

- **Reconnaissance du vote blanc** avec pourcentage de votes blancs dans la publication des sondages (eux-mêmes délimités dans le temps) et des résultats électoraux.

LA RECONNAISSANCE DU VOTE BLANC et dans ce cadre LE TIRAGE AU SORT. Le vote étant fiscalement incité et assimilé à un devoir et une éducation civiques, il devient nécessaire de reconnaître le vote blanc et de le COMPTABILISER. C'est dans ce cadre que le tirage au sort intervient : 20% de votes blancs et ce sont 20% d'élus qui sont tirés au sort.

ANNEXE 3

CONTRE LES RÉFÉRENDUMS et LA DÉMOCRATIE RÉFÉRENDAIRE

Le référendum c'est la négation de la démocratie représentative et des corps intermédiaires.

Il porte en lui la démocratie référendaire chère à l'extrême droite et aux populistes de tous poils. C'est le fameux slogan populiste fasciste « Vos idées sont les nôtres ! » où le politique, pour le pouvoir, renonce à ses convictions.

Lorsqu'il n'y a plus dieu, le droit divin et le roi, les dictateurs et les régimes autoritaires cherchent une légitimité dans un "peuple" qu'ils inventent et dont ils font leur chose. Il s'agit de faire croire aux citoyens qu'ils se fondent dans un "peuple" qui existe dans un seul corps, une nation, un Etat, une politique, un homme, un chef, un duc, un président tirant sa légitimité du suffrage universel etc. Un homme au dessus de tout, des partis, des corps intermédiaires, des chambres. Un homme en lien direct et qui parle au nom du peuple pour finalement l'étouffer. C'est le populisme et dans le pire cas le fascisme ou le social-fascisme.

Le référendum, comme l'élection monarchiste française est d'essence droitiste. C'est avec cette arme du référendum que Napoléon enterre définitivement la Révolution et établit son Empire et que le futur Napoléon 3 écrase la deuxième République.

Le référendum c'est la tentative de la droite et de l'extrême droite de saboter, PAR LA DROITE, l'Union Européenne au seul bénéfice du nationalisme. C'est hier encore l'aéroport dément conforté en Bretagne, c'est en Suisse le rejet du Revenu de base, en Islande la nouvelle constitution écrite par une assemblée populaire rejetée, en Colombie rejet de l'accord de paix... Quels dégâts...

C'est encore avec l'arme du référendum que la droite française bonaparto-gaulliste légitime son coup d'État en 58 puis assassine la République en 62 en introduisant l'élection du président au suffrage universel. Le référendum appartient à la culture de droite, au duc. Le dictateur tente d'établir un lien direct entre l'invention qu'est le « peuple » et lui en passant par dessus les partis et les corps intermédiaires dont les contre pouvoirs. Le fait que je donne toujours raison au peuple est la preuve que j'ai toujours raison puisque je suis le peuple, du verbe suivre et du verbe être, incarner.

Le référendum c'est aussi l'art de répondre par oui ou par non à une autre question que la question généralement mal posée ! Question méritant le plus souvent autant d'arguments pour le oui que d'argument pour le non. Question qui pourrait aussi mériter une autre réponse que ce manichéisme, réponse qui pourrait être amendée.

Un référendum, c'est un piège à citoyens, un plébiscite à disposition des puissants. Question le plus souvent manichéenne. Le peuple doit dire oui ou non et pas un mot de plus, puis se taire. Processus Canada dry de la démocratie. La manipulation des appareils d'Etat, médias, gouvernements, argent, machines à abrutir se met en marche. Le peuple en sort divisé entre deux camps hostiles. Un référendum peut être l'instrument idéal du populisme voire du fascisme. La conséquence d'un référendum est donc généralement une carte blanche pour le pouvoir renforcé devant un peuple divisé.

Le oui plébiscite souvent celui qui a posé la question et peut en faire un dictateur
Le non peut aussi ne pas répondre à la question mais viser à se débarrasser du questionneur, exemple de de Gaulle en 69. Ce peut être heureux mais c'est vicieux...
L'extrême droite propose de soumettre la peine de mort à référendum ! C'est comme soumettre le retour de l'esclavage ou le droit de battre sa femme ou la loi du talion ou de torturer les animaux ou autres crimes à référendum. Les néo-fascistes sont égaux à eux mêmes. Il faut aller plus loin, dans l'analyse car en réalité c'est la DÉMOCRATIE RÉFÉRENDAIRE qui nous est proposée c'est à dire le contraire de la DÉMOCRATIE VIVANTE .
Si les citoyens étaient VRAIMENT représentés par une Chambre paritaire et largement proportionnelle sans cumul des mandats, et par une deuxième chambre tirée au sort, nous pourrions avoir un avis plus avisé et plus fin qu'un oui ou qu'un non, et un accord exprimé avec l'avis des citoyens réellement représentés et consultés.
Le scrutin proportionnel intégral et la pratique référendaire associés à un régime fort comme c'est au goût du jour, c'est la voie ouverte au fascisme.
La démocratie vivante et apaisée d'un côté et la démocratie référendaire de l'autre, s'opposent et s'excluent. Les républicains et démocrates, les **Esprits Libres** ont tôt fait leur choix.

ANNEXE 4 :

CONTRE le « mandat impératif » et la « révocation » des élus. POUR la DÉMOCRATIE VIVANTE REPRÉSENTATIVE.

L'enfer étant pavé de bonnes intentions, la mode fait régulièrement remonter en surface ces vieilles et toujours séduisantes autant que démagogiques et nauséabondes sornettes populistes.

Le mandat impératif est le pouvoir délégué à un élu en vue de mener une action définie dans la durée et dans la tâche, selon des modalités précises auxquelles il ne peut déroger. L'élu ayant un mandat impératif ne représente que les électeurs l'ayant élu.

Ce ne peut être le cas dans une assemblée d'élus ou chaque élu représente l'ensemble de la communauté donnée.

La procédure de « révocation » sanctionne l'élu qui s'est écarté du mandat impératif. Introduire une telle procédure dans une assemblée, le vote étant heureusement anonyme et les élus n'appartenant pas à tels ou tels électeurs, c'est donner à la majorité le pouvoir de se débarrasser des minoritaires gênants.

Un bon **statut de l'élu**,

le **non cumul strict**,

la **limitation à deux mandats successifs**,

la **transparence** et la suppression d'avantages abusifs, réserves parlementaires etc.,

la **proportionnalité large**, le **respect de fortes minorités dotées de moyens et d'expression**, et la **parité** dans une assemblée élue, `

une **majorité claire** sans « combinazione »,

la présence d'**élus tirés au sort au prorata des votes blancs** dans l'assemblée élue,

les **CONVENTIONS CITOYENNES**, dotées de **moyens d'expertise et d'information**, entièrement tirées au sort et doublant, tel le Sénat et remplaçant le Sénat au niveau national, les assemblées nationale et régionales, la délégation européenne et les Conseils Municipaux,

l'**aide et la reconnaissance du statut d'utilité publique** pour les associations de lutte contre la corruption comme Anticor,

tout cela contribuera, avec les procédures actuelles de levée d'immunité, à veiller au bon travail et à la bonne éthique des élus dans une 6ème République digne de ce nom.

Dés lors la « révocation » normale ou la « reconduction », sera l'**ÉLECTION** enfin démocratique et représentative, démocratique parce que représentative.

Nous souffrons aujourd'hui de n'avoir pas d'assemblées et de démocratie représentatives et ce n'est pas en supprimant ce que nous n'avons pas, en jetant le bébé avec l'eau du bain, que nous obtiendrons une **DÉMOCRATIE VIVANTE**.

Un élu doit pouvoir travailler sur le long terme et, comme un chercheur, ne doit pas se soumettre à ou s'imposer, ou se contenter de répondre aux sollicitations de l'actualité, des faits divers, des

passions tristes comme la colère, le ressentiment ou l'indignation.
Il ne doit pas se sentir otage de tel ou tel groupe mais agir en son âme et conscience.
Il doit pouvoir écouter ses collègues, s'amender et modifier son point de vue,
il doit pouvoir se libérer du carcan de la pensée de son parti, de la pensée dominante et de l'ordre établi.
Il doit pouvoir être et rester minoritaire, résister.
Il doit **vouloir agir, pouvoir agir et agir en esprit libre.**

Annexe 5 :

LE SOUVERAINISME EUROPÉEN, seul souverainisme possible.

AIMER LA FRANCE C'EST AIMER L'EUROPE. Il est temps que la gauche, le centre et l'écologie se retrouvent autour de l'europhisme et plaident pour un NOYAU FÉDÉRAL dans une Europe politique et culturelle. Le « souverainisme » national est un leurre, un mensonge, une fable, une impasse, une impossibilité matérielle étant donnés les rapports de force. Que serait chacun de nos pays européens isolé sans intégration dans un ensemble fédéré ? Une proie facile et impuissante face aux mastodontes américain, russe, chinois, indien... La souveraineté sera européenne ou ne sera pas. Plaider pour le souverainisme national c'est réduire la France, à l'impuissance dans le concert des nations dominé par les grades puissances, c'est une trahison nationale.

Le FÉDÉRALISME, honni des extrémistes et/ou centralistes jacobins est le seul moyen politique pour chaque entité de rester souveraine dans l'association.

Le fédéralisme permet à la commune d'être souveraine sur les questions communales, à la région d'être souveraine sur les questions régionales, à la nation d'être souveraine sur les questions nationales, au noyau fédéral européen d'être souverain sur les questions mondiales.

Le fédéralisme d'un noyau fédéral autour des pays fondateurs et de l'axe France-Allemagne s'impose devant la nouvelle situation internationale et le sentiment communautaire remonte porté qu'il est par Jadot, par Hamon et par Macron face aux nationalistes populistes dont l'extrême droite reste la valeur sûre et dont les divers « souverainistes nationaux », de droite ou rouges bruns, ne sont que les idiots utiles. Oui, bien sûr, Europe de la défense, traité énergétique et budgétaire. Et surtout Parlement commun à Strasbourg autour du noyau fédéral des pays fondateurs et de l'axe France-Allemagne a coté du Parlement de Bruxelles.

Alors que nous avons en Europe une grande majorité de gouvernements droitières non écologistes comment peut on exiger une Europe idéale? Les dernières élections européennes ont confirmé ces tendances droitières. Si nous voulons faire évoluer l'Europe ce n'est pas en la tenant pour bouc émissaire de nos propres incapacités à changer notre propre république. Le Parlement Européen est par exemple beaucoup plus démocratique, féminisé et écologiste que le nôtre... Dire qu'il faut quitter l'Europe si elle ne change pas à nos conditions, c'est comme dire qu'il faut quitter la France parce que le gouvernement ne nous plaît pas. Nous sommes à l'intérieur de l'Europe et nous devons la faire progresser en commençant par changer l'élément que nous sommes et qui la constitue.

En dernier point je crois que la dénonciation de la monarchie présidentialisée doit être mise en avant. Vous savez que **notre mouvement, LES ESPRITS LIBRES, dans la lignée de Mendes, est hostile à l'élection du président de la république au suffrage universel** et nous avons initié une pétition dans ce sens. Le minimum serait de dire qu'en cas d'élection Benoit Hamon, en fin de mandat rétablirait le calendrier républicain, législatives avant présidentielle afin que le pays connaisse un vrai débat législatif et non une course sondagière aux petits chevaux, écran du vrai débat sociétal.

ANNEXE 6

Contre la monarchie présidentialisée

La République issue de la Révolution Française a rompu avec la monarchie puis conçu l'Assemblée Nationale comme instance supérieure souveraine de la représentation du peuple.

L'élection du Président de la République au suffrage universel, adoptée par référendum en **1962**, a transformé la République en **monarchie constitutionnelle**. Le mandat ramené à cinq ans et l'inversion du calendrier républicain en **2002** ont aggravé le processus et, force est de constater que, la France est devenue une **monarchie présidentialiste**.

Avec cette élection présidentielle non républicaine, la France est une exception en Europe. Notre pays est, à ce titre, beaucoup plus monarchiste que les royautés européennes.

Le Parlement est minorée par la présidence. La représentation et la légitimité présidentielles sont bien supérieures à la représentation et à la légitimité législatives. L'élection législative a perdu son sens et sa prépondérance et ne peut logiquement qu'avaliser la présidentielle renforçant encore la monarchie présidentialiste. L'Assemblée Nationale n'incarne plus la représentation nationale souveraine et les minorités n'y sont guère représentées. Le bipartisme manichéen règne et fracture le pays sur des questions de personne au détriment du débat politique démocratique. Le pouvoir personnel bonapartiste en sort gagnant

Avec l'élection du Président de la République au suffrage universel, la République est remise en cause et la démocratie entravée.

Système coûteux qui crée un doublon Elysée-Matignon. Dangereux en ce qu'il entraîne, le plus souvent, une rivalité au sommet de l'État, voire des cohabitations, entre le Président et son premier ministre, dans la conduite des affaires publiques.

D'autant que, sans frais, le président du Conseil Constitutionnel pourrait parfaitement présider la République moyennant une réforme du mode d'élection du Conseil exigeant les 3/5 des votes des parlementaires. Le Conseil vérifierait, comme aujourd'hui, la constitutionnalité des lois et le président simple arbitre appellerait le gagnant de la législative à former un gouvernement.

En coulisse beaucoup se déclarent favorables à un système parlementaire primo ministériel mais arguent du fait que l'on ne peut revenir en arrière, que les gens y seraient trop attachés. L'honneur de l'engagement citoyen consiste aujourd'hui à dire qu'ils y sont attachés comme l'esclave à sa chaîne. Le citoyen est capable de le comprendre si nous sommes capables de l'expliquer.

Bien cordialement. Bordeaux le 1^{er} février.

Jean-Pierre ROCHE, président du Mouvement des Esprits Libres.